

CONCOURS D'ENTREE 2020

Département voix

Table des matières

Classe de chant	2
Programme entrée 1^{er} cycle (DNSPM)	2
Date de publication ➤ le lundi 13 janvier 2020.....	2
Admissibilité :.....	2
Admission.....	2
Programme d'entrée 2^{ème} cycle (Master)	3
Date de publication ➤ le lundi 13 janvier 2020.....	3
Admission.....	3

Classe de chant

Programme entrée 1^{er} cycle (DNSPM)

DATE DE PUBLICATION ➤ LE LUNDI 13 JANVIER 2020

Les candidats doivent préparer huit œuvres de leur choix*, réparties de la manière suivante :

- I. Quatre airs extraits d'opéras, oratorios ou cantates ou airs de concert d'époques différentes dont au moins un air en français
- II. Quatre lieder ou mélodies dont une française

En plus du français, obligatoire, 2 autres langues au minimum doivent être présentes dans les huit airs.

Le concours d'entrée comporte :

ADMISSIBILITE :

Une épreuve d'admissibilité au cours de laquelle le candidat interprète deux œuvres : le candidat choisit lui-même une des pièces qu'il souhaite interpréter pour l'admissibilité ; le président du jury choisit l'autre pièce.

À la proclamation des résultats de l'admissibilité, le jury donne aux candidats admissibles les titres des deux pièces qu'ils devront interpréter au second tour.

ADMISSION

Une épreuve d'admission comprenant :

- I. L'interprétation de deux œuvres choisies par le jury, non chantées lors de l'épreuve d'admissibilité
- I. Une épreuve de formation musicale comprenant un oral et un écrit
- II. Un court entretien d'environ un quart d'heure avec l'un des professeurs de chant du CNSMDL et un membre du jury

Il sera aussi demandé de donner lecture à voix haute au jury d'un court texte littéraire en français. Ce texte est imposé. Préparation 10mn.

Programme d'entrée 2^{ème} cycle (Master)

DATE DE PUBLICATION ► LE LUNDI 13 JANVIER 2020

Les candidats doivent préparer un programme libre de leur choix*, d'environ 20 minutes. Ce programme comporte l'usage de trois langues différentes dont le français.

ADMISSION

Une épreuve d'admission comportant :

- I. L'interprétation d'un programme libre d'environ 20'.
Une partie de votre programme doit être en relation avec votre projet de master
- II. Une épreuve de formation musicale comprenant un oral et un écrit
- III. Un court entretien d'environ un quart d'heure avec l'un des professeurs de chant du CNSMDL et un membre du jury.

Il sera aussi demandé de donner lecture à voix haute au jury d'un court texte littéraire en français. Ce texte est imposé. Préparation 10mn.